

DEPARTAMENT DU TARN

**COMMUNE DE DOURGNE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 7 octobre 2024

N° 20241007DL55

Conseillers et Quorum

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Date d'envoi de la convocation : 02/10/2024

Date d'affichage : 02/10/2024

OBJET : Projet de centrale photovoltaïque au sol

L'an deux mille vingt-quatre et le 7 octobre à 18h30,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire.

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
Mme BOURDIN Danielle, M. COLLOT Adrien, Adjoint
Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne, MONTAGNÉ Isabelle,
Mme TERRAL Patricia, MM. MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

Excusés : Mme DIOT Stéphanie

Absents : MM. Adrien BEILLARD, Thibaud BARTOLO

Secrétaire de séance : M. Adrien COLLOT, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Quorum : Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Mme le Maire informe le conseil du projet du SDET de l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur les parcelles A1128, A1230 et A1228, situées Route de Lagardiolle. Le projet porté par « Territoires Solaires Occitans » donne les chiffres clés suivants :

- Surface exploitée : 1,1 ha
- Puissance totale : 1 MWc
- Production : 1,15 GWh/an
- Centrale au sol hauteur maxi : 2,5 m
- 1704 modules de 590 Wc
- 71 tables 2V12
- Clôture et Piste entourant le site

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité

- **EMET** un avis défavorable à ce projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de DOURGNE

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,

Adrien COLLOT



Le Maire,

Dominique COUGNAUD

